



2010 Année Internationale de la Biodiversité

Guide de communication*

Année internationale de la biodiversité 2010

Les Nations Unies ont proclamé 2010 Année internationale de la biodiversité. Dans ce contexte, la Confédération, le canton, les communes, les ONG, les milieux économiques et scientifiques et les autres intéressés ont la possibilité d'initier un dialogue sur la biodiversité avec les parties prenantes tout en bénéficiant d'une attention accrue. Le présent guide de communication doit faciliter l'échange d'information sur ce sujet complexe.

1. Terminologie

Aujourd'hui, le terme « biodiversité » est compris par un nombre croissant de personnes; il a vu le jour au milieu des années 1980 dans les milieux scientifiques et s'est fait connaître du grand public par le biais des médias et de la publicité¹. Lorsque vous employez le terme « biodiversité », assurez-vous que, grâce au contexte, sa signification soit compréhensible, même pour les non-spécialistes. Vous pouvez l'accompagner quelquefois de la périphrase « diversité biologique », mais préférez toutefois le terme « biodiversité », plus facile à retenir et plus court.

2. Définition

Le terme biodiversité², tel que défini par le droit international, englobe trois niveaux différents:

- la diversité des **écosystèmes** (habitats naturels comme l'eau, la forêt, l'arc alpin);
- la diversité des **espèces** (animaux, plantes, champignons, micro-organismes);
- la diversité des **gènes** (races ou variétés appartenant à une même espèce sauvage ou domestiquée).

En des termes plus explicites, cette définition peut être transposée comme suit:

* Le présent guide de communication se base sur les *Communications Guidelines* de la Convention sur la diversité biologique (CBD). Il a été adapté à la situation suisse et schématisé en conséquence par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

¹ *Attitudes of Europeans towards the issue of biodiversity. Gallup 2007.* Une étude de l'institut GfS sera menée en automne 2009 pour le compte de la Suisse.

² Article 2 de la Convention sur la diversité biologique (CBD)



La biodiversité est la diversité de la vie sous toutes ses formes. La biodiversité, ce sont les écosystèmes et les habitats naturels que toutes les espèces vivantes partagent avec l'Homme, ainsi que leur disparité génétique.

3. Ton

La communication dans le contexte de l'Année internationale de la biodiversité doit donner envie de faire des découvertes, susciter l'engouement et transmettre la nécessité urgente d'agir. Elle doit être fondamentalement positive et encourager l'action individuelle.

4. Slogan

Le slogan de l'Année internationale de la biodiversité est court. Il est reconnaissable et caractérise la « marque biodiversité »:

La biodiversité, c'est la vie

5. Messages essentiels

Les messages essentiels constituent, en termes de contenu, une base commune en matière de communication dans le contexte de l'Année internationale de la biodiversité. Ils peuvent et doivent être complétés par des messages personnalisés (voir ci-après).

L'Homme est étroitement lié à la diversité naturelle de la vie. La conservation ou la destruction de la biodiversité dépend entièrement de nous.

La biodiversité est existentielle. Nous devons à la diversité naturelle notre santé, notre alimentation, nos matières premières et les prestations indispensables des écosystèmes.

La biodiversité disparaît, en Suisse comme dans le reste du monde. La croissance démographique, la consommation et l'exploitation du sol détruisent les surfaces, les polluent et mettent en péril leur interconnexion. Si nous n'agissons pas, les pertes seront irréparables.

L'Année internationale de la biodiversité est l'occasion de réfléchir à la manière dont nous avons pu préserver la biodiversité jusqu'ici, aux défis qui nous attendent et aux domaines dans lesquels nous devons agir.

6. Messages personnalisés

Les organisations qui communiquent dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité, que ce soit des entreprises, des administrations, des associations, des ONG ou des institutions scientifiques, ont chacune leur propre approche du thème de la biodiversité. C'est pourquoi il est essentiel qu'elles développent des messages qui se basent sur leurs points forts et qui prennent en considération les besoins et les intérêts de leur public cible et de leurs groupes de dialogue.

Voici quelques réflexions utiles:

- Comment notre organisation peut-elle contribuer le plus efficacement possible à la conservation de la biodiversité?



- Qui doit nous aider à atteindre cet objectif et est donc notre partenaire?
- Comment nos partenaires peuvent-ils également devenir actifs?
- Quels services écosystémiques sont particulièrement significatifs à l'échelle locale/régionale? (-> liste en annexe)

7. Utilisation du logo

Les organisations qui souhaitent utiliser le logo officiel de l'Année internationale de la biodiversité doivent prendre contact avec le Secrétariat de la Convention sur la biodiversité de Montréal (Canada).

- Les organisations qui souhaitent utiliser le logo uniquement à de simples fins d'information doivent signer un formulaire d'exonération de responsabilité (Waiver of liability) et fournir des informations sur leurs activités et sur l'usage qui sera fait du logo pour obtenir une autorisation du Secrétariat.
- Les organisations qui souhaitent utiliser le logo à des fins de levée de fonds doivent fournir des informations complémentaires pour obtenir une autorisation du Secrétariat.
- Les organisations qui souhaitent utiliser le logo à des fins commerciales doivent signer un contrat avec le Secrétariat.

Des informations détaillées se trouvent dans le guide de communication de l'Année internationale de la biodiversité.

Le logo est mis à disposition dans différents formats et son utilisation est régie par certaines règles graphiques.

8. Adresses

Plate-forme internet suisse relative à l'Année internationale de la biodiversité:

- www.biodiversite2010.ch (français)
- www.biodiversitaet2010.ch (allemand)
- www.biodiversita2010.ch (italien)

Services de coordination:

Pour les administrations:	Pour les organisations	International
Communication relative à la biodiversité (OFEV) c/o Oliver Graf Schermenwaldstrasse 10 3063 Ittigen Tél.: +41 (0)78 835 96 35 biodiversity@publizack.com	Forum Biodiversité Suisse (SCNAT) Schwarztorstrasse 9 3007 Berne Tél.: +41 (0)31 312 02 75 biodiversity@scnat.ch	Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique Montréal, QC, Canada Fax: +1 514 288 6588 IYB2010@cbd.int



9. Références

Année internationale de la diversité biologique 2010. **Guide de communication**. CDB, juillet 2009. Disponible auprès des services de coordination (cf. adresses).

Convention on Biological Diversity CBD. <http://www.cbd.int/convention/convention.shtml>.

Texte en français: <http://www.cbd.int/doc/legal/cbd-un-fr.pdf>

Attitudes of Europeans towards the issue of biodiversity. Gallup 2007.

http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_219_en.pdf

Scoping study for an EU wide communications campaign on biodiversity and nature. Final report to the European Commission/DG ENV. Gellis 2008.

http://ec.europa.eu/environment/pubs/pdf/biodiversity/biodiversity_scoping_study.pdf

Annexe: services écosystémiques en Suisse

Voici une liste de suggestions en vue de choisir un exemple de services écosystémiques approprié pour la communication dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité. Cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité et il s'agit de veiller à la pertinence locale/régionale de l'exemple choisi.

- Eau potable
- Formation de sols fertiles
- Pollinisation des cultures
- Régulation des ravageurs et meilleure résistance aux maladies
- Aliments et nourriture pour les animaux et animaux de rente
- Animaux sauvages pouvant être chassés et pêchés
- Accroissement naturel du bois
- Stockage du CO₂
- Régulation (locale) du climat
- Forêts, lieux de détente
- Paysages attrayants pour les habitations et le tourisme
- Sentiment d'appartenance et de territorialité grâce à des paysages, des plantes et des animaux familiers
- Base pour la recherche de nouveaux médicaments
- Propriétés médicamenteuses des plantes
- Protection contre les avalanches, les glissements de terrain, etc.
- Protection contre les inondations grâce à la retenue de masses d'eau
- Prestations énergétiques (cycle de l'eau, biomasse)